

A2T

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 200 rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Le soussigné :

La société **MCC** , SASU au capital de 500 euros, Ayant son siège social Les Patios de Campo Longo Villa - 7 route de Calenzana 20260 CALVI, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 993914076, Représentée par Mr Baptiste Dominique Barthélémy MATTEI,

agissant en qualité de seul associé de la société par actions simplifiée **A2T** au capital de 1000 euros, dont le siège social est 200 rue de la Croix Nivert 75015 PARIS,

nomme en qualité de président de la Société pour une durée illimitée

- La société **MCC**, SASU au capital de 500 euros, Ayant son siège social Les Patios de Campo Longo Villa - 7 route de Calenzana 20260 CALVI, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 993914076, Représentée par Mr Baptiste Dominique Barthélémy MATTEI,

La société **MCC**, Représentée par Mr Baptiste Dominique Barthélémy MATTEI dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

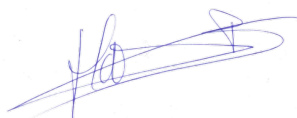
La société **MCC**, Représentée par Mr Baptiste Dominique Barthélémy MATTEI accepte les fonctions de président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le président ne percevra aucune rémunération au cours du premier exercice, sous réserve de toute décision de l'associé unique intervenant ultérieurement et lui attribuant une rémunération.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à **PARIS**
Le 12-11-2025

La société **MCC** Représentée par Mr Baptiste
Dominique Barthélémy MATTEI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Baptiste', written over a horizontal line.